



# REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024

## CHAMPIONNAT DE FRANCE



### JÖERING

**DU 09 AU 10 MARS 2024 – CEILLAC (05)**

**Clôture**

**Lundi 26 février 2024**

### SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Barèmes techniques.....	3
Prix.....	3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Joëring, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

## Conditions générales

Réunion des coaches et du jury le vendredi 8 mars en fin d'après-midi. Horaires et lieu sur le site internet de l'organisateur après la clôture des engagements et à l'affichage.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label « Championnat de France » sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

## Conditions de participations

### **PARTICIPATIONS CONCURRENT**

Deux participations par cavalier sont autorisées sur l'ensemble du championnat, dont une participation maximum en Club Elite.

### **PARTICIPATIONS PONEY/CHEVAUX**

Trois participations autorisées par poney/cheval par jour sur l'ensemble du championnat, dont deux maximum en Club Elite

### **Procédure de changement d'équidé :**

Pour toutes les épreuves du Championnat de France le changement d'équidé est soumis à la procédure suivante :

- le déclarer la veille de la première épreuve du championnat auprès du président de jury ;
- avoir vérifié que l'équidé remplaçant est qualifié pour le championnat auquel il va participer, sous peine de disqualification ;
- avoir vérifié que le nombre de participations sur le Championnat de France de l'équidé remplaçant est respecté, sous peine de disqualification ;
- savoir que l'équidé déclaré forfait est définitivement écarté du Championnat de France ;
- s'acquitter d'un montant d'engagement de 50€ supplémentaire.

**Barèmes techniques**

**DEROULEMENT**

Epreuves	Normes technique		
	1ère étape	2ème étape	3ème étape
Club Poney 2	Maitrise des allures	Maniabilité	Slalom
Club 2	Maitrise des allures	Maniabilité	Slalom
Club 2 Duo	Maitrise des allures	Maniabilité	Slalom
Club 1	Maitrise des allures	Maniabilité	Slalom
Club Elite	Maniabilité	Slalom	Vitesse

**Prix**

Récompenses FFE aux 3 premiers de chaque Championnat.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application du Règlement des compétitions FFE en vigueur.